



ECRC ~ SIMEC

1201-275 rue Slater Street
Ottawa ON K1P 5H9

Objet : Transition prochaine vers un tarif consolidé pour le transport en vrac de pétrole

Je vous écris pour vous faire part d'une mise à jour importante concernant la structure tarifaire pour le transport en vrac de pétrole (BOCF) qui soutient la préparation aux interventions en cas de déversement d'hydrocarbures dans la zone géographique d'intervention (GAR) de ECRC-SIMEC. Comme vous le savez, l'ECRC-SIMEC est un organisme d'intervention certifié en vertu de la *Loi sur la marine marchande du Canada*, qui fournit des services d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures aux installations de manutention du pétrole (IMP) et aux navires opérant dans les eaux canadiennes au sud du 60e parallèle nord. Les frais de transport en vrac de pétrole (BOCF), facturés par tonne de pétrole chargée ou déchargée, constituent le principal mécanisme de financement de nos opérations, représentant environ 80 % de notre budget annuel.

Actuellement, l'ECRC-SIMEC applique trois taux de redevance régionaux. Ce modèle régional a conduit à une répartition déséquilibrée des coûts, les coûts de préparation n'étant pas alignés sur les volumes de pétrole traités dans les différentes régions. Pour remédier à cette situation, le conseil d'administration de l'ECRC-SIMEC a approuvé le passage à un taux unique consolidé de BOCF, qui entrera en vigueur en janvier 2026 et est estimé à 28,64 \$/tonne.

Ce changement permettra :

- de créer un modèle de partage des coûts plus équitable et plus proportionnel dans l'ensemble de la zone GAR de l'ECRC-SIMEC ;
- de garantir que les coûts de préparation sont répartis en fonction du débit réel de pétrole et non des frontières géographiques.

Le modèle consolidé garantit que tous les partenaires contribuent de manière équitable au maintien d'un système de préparation aux déversements robuste et réactif.

Nous nous engageons à soutenir une transition en douceur et continuerons à collaborer avec les parties prenantes afin d'apporter des éclaircissements et des conseils tout au long du processus.

Nous vous remercions de votre partenariat et de votre engagement continu en faveur de la protection de l'environnement marin.

Cordialement,

Tanya Alvaro

Présidente et directrice général
ECRC-SIMEC